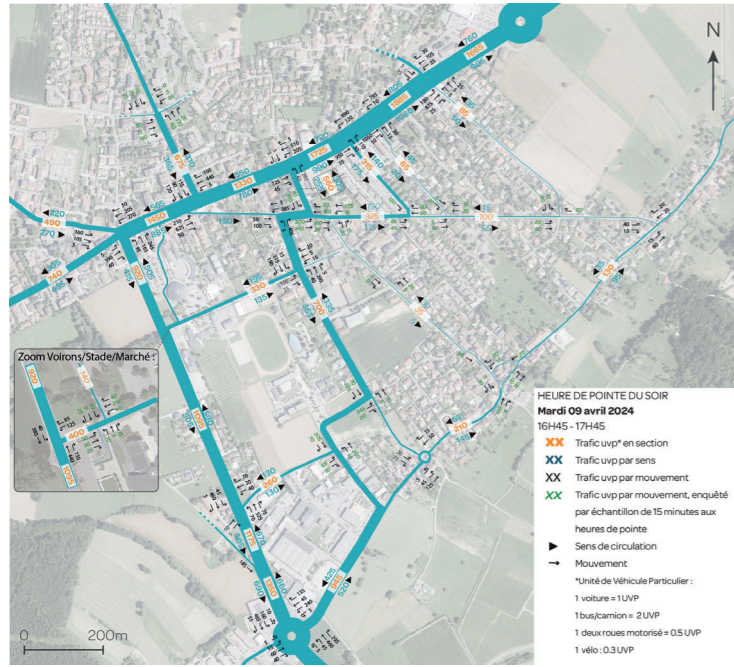
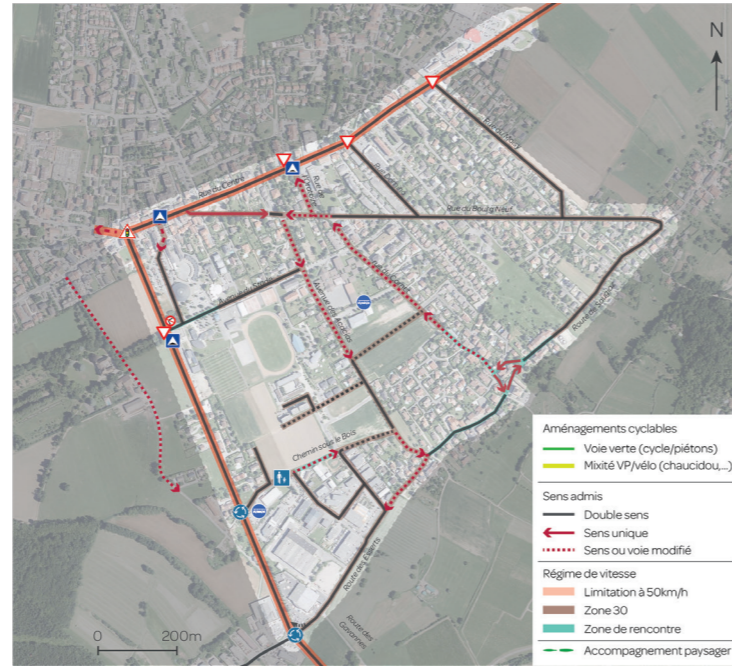


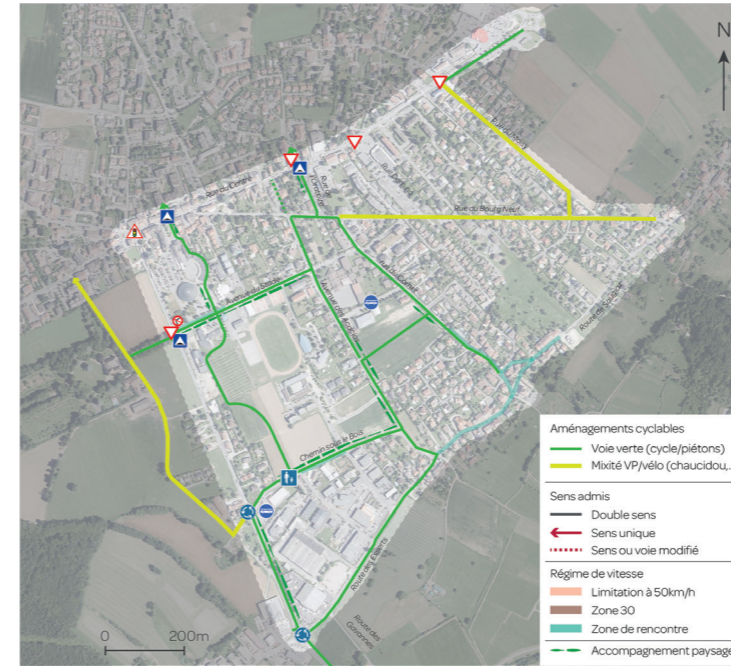
ACCORD CADRE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE PLAN DE MOBILITÉ DU MAISSE ET L'AMÉNAGEMENT DES RD1005, RD1206 À DOUVAINE ET DES VOIRIES INTERNES DU QUARTIER | 74



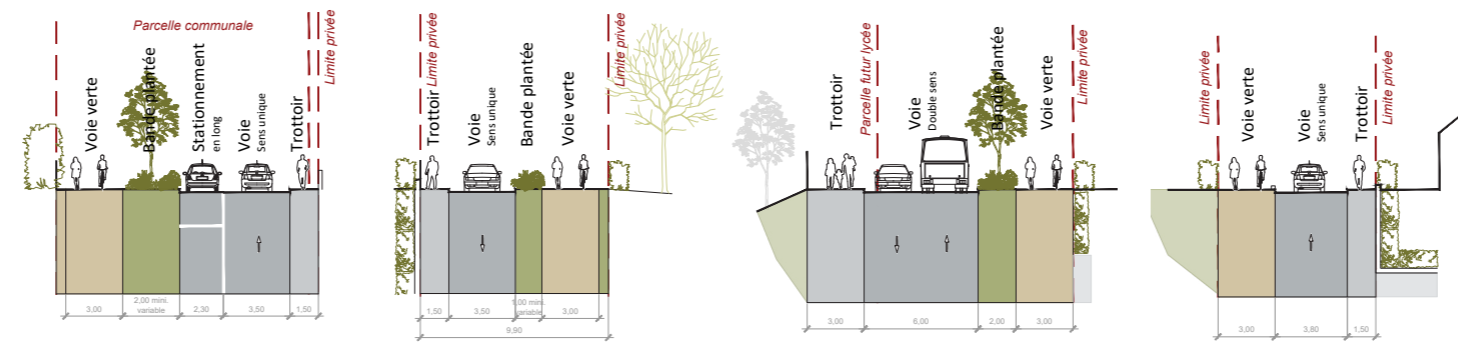
Formalisation d'un diagnostic rigoureux ▲



Définition du nouveau plan de circulation ▲

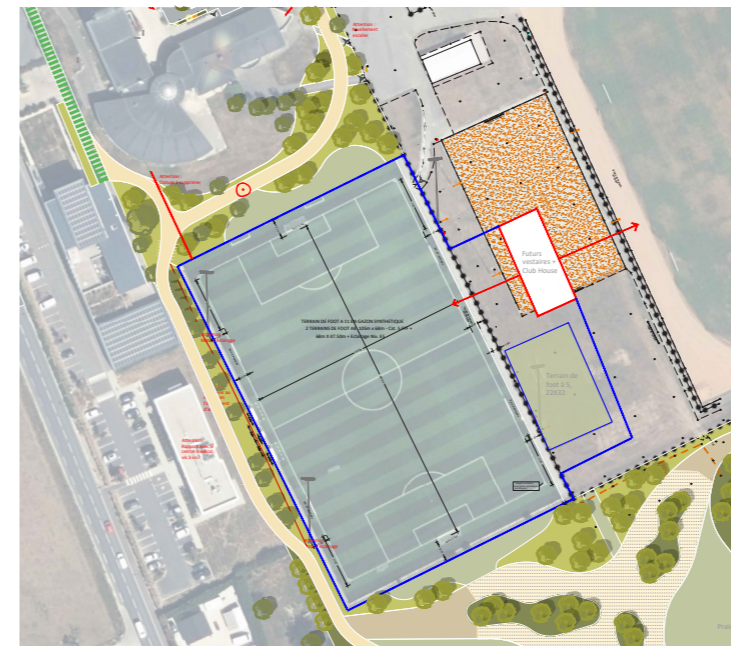


Définition du schéma directeur cycle et piéton ▲



Proposition de profils en travers de traduction spatiale du programme mobilités et paysage sur chaque rue ▲

Esquisses puis AVP sur l'ensemble des espaces publics ▼



Modélisation dynamique du projet (sous Vissim) ▲

MAÎTRE D'OUVRAGE

DOUVAINE et THONON AGGLOMÉRATION

Contact : Florence ALIPHAT - DST de la ville de Douvaine - 06 16 35 84 29 & Valentin DEDAMI - Service mobilité de Thonon Agglomération - 04 50 31 25 00

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

En traversée de la ville de Douvaine, les RD1005 (Genève <> Thonon-les-Bains) et la RD1206 (Annemasse <> Lac Léman) subissent d'importantes saturations aux heures de pointe. Le réseau cycle de la commune est quasiment inexistant. Le quartier du Maisse est situé au sud-est de la commune et sert de «shunt» des bouchons du réseau routier principal. La commune, l'agglomération, le département et la région portent d'importants projets d'équipements au sein du quartier (nouveau lycée de 1600 élèves, piscine, gymnase, deux gares routières, parc urbain, véloroute, zone commerciale,...).

La mission d'Arter a consisté à définir un nouveau plan de circulation multimodale devant permettre :

- de fluidifier les routes départementales et de lutter contre le transit au sein du quartier du Maisse.
- d'assurer l'accessibilité des équipements en transport en commun et de fiabiliser leurs horaires.
- de desservir et d'irriguer le quartier par un réseau cycle et piéton en sites propres.
- d'améliorer le cadre paysager des infrastructures.

La mission s'est appuyée sur un socle technique solide (terrain, enquête, modélisation dynamique, concertation) permettant d'obtenir un consensus de l'ensemble des MOA (ville et agglomération) et partenaires (département et région). L'AVP a permis de construire un plan pluriannuel d'investissement les engageant collectivement..

INFOS PROJET

Mission | Étude d'organisation des mobilités et/ou du stationnement & maîtrise d'œuvre en paysage urbain

Date | 2024-2034

Équipe | IMEOS ingénierie (VRD), ARTER (mobilité et paysage)

Resp. de l'étude ARTER | G. ARNAUD - P. COLIN

Montant mission ARTER | 130 960 €HT

Montant travaux | 12 750 000€

